

Évaluation de la zostère dans la baie de Shédiac



Rapport de projet pour le Fond en fiducie de la faune

Par : Rémi Donelle

Association du bassin versant de la baie de Shédiac

Février 2020



Table des matières

Introduction.....	4
Méthodologie.....	5
Site d'échantillonnages	6
Site de la rivière Shédiac	6
Résultats	7
Site Rivière Scoudouc	9
Résultats	10
Site Pointe-du-Chêne.....	11
Résultats	11
Site de Grande-Digue	13
Résultats	13
Évaluation du site de Grande-Digue pour le potentiel de restauration.....	15
Pourcentage de couverture.....	15
Nombre moyen de plantes.....	16
Hauteur des plantes	17
Poids des échantillons	18
Autres observations.....	19
Délimitation de la zostère autour de la brèche de la dune de Grande-Digue	20
Discussion.....	20
Restauration de la zostère.....	21
Éducation.....	22
Panneau d'interprétation.....	22
Vidéo.....	23
Conclusion	24

Introduction

Depuis 2016, l'Association du bassin versant participe au programme d'évaluation de la santé de la zostère de la Coalition pour la viabilité du sud du golfe du Saint-Laurent (Coalition-SGSL). Ce programme a été initié en 2015 en utilisant le protocole de SeagrassNet.org pour effectuer des suivis de zostères (*Zostera marina*) dans les baies du sud du golfe du Saint-Laurent. La Coalition-SGSL fournit les équipements nécessaires et le support aux groupes qui désirent faire le suivi de la zostère.

La zostère est une plante marine qui peut mesurer jusqu'à 2 mètres dans les eaux plus profondes. Les feuilles sont soutenues par un rhizome (tige souterraine) dans le fond marin. Les herbiers de zostère fournissent un habitat essentiel à une grande diversité d'espèces. La zostère est menacée par l'arrivée d'une espèce invasive, le crabe vert (*Carcinus maenas*) et les impacts des activités humaines d'où l'importance de mettre en place un programme de surveillance. Cette étude vise à établir des données de base afin d'évaluer l'évolution de la santé des zostères dans la baie de Shédiac.

Le programme SeagrassNet est un réseau mondial de surveillance des herbiers marins qui évalue l'état des herbiers marins et les menaces qui pèsent sur ces écosystèmes. Le programme a démarré en 2001 et comprend plus de 126 sites dans 33 pays. Le protocole d'échantillonnage est disponible sur www.seagrassnet.org

En 2016, un premier site fut établi dans la baie de Shédiac près de l'embouchure de la rivière Scoudouc. Par la suite, un site fut ajouté en 2017 à l'embouchure de la rivière Shédiac et un autre site en 2018 dans la région de Pointe-du-Chêne. Le dernier site de surveillance fut ajouté sur la côte nord de la baie à Grande-Digue en 2019. L'établissement du site de Grande-Digue s'est réalisé en partenariat avec l'Université de Moncton (U de M) qui effectue un projet de recherche et de restauration autour de la dune de Grande-Digue. L'évaluation du site de Grande-Digue visait à déterminer le potentiel de restauration de la zostère pour le projet côtier de l'U de M.

Un rapport sur le suivi de la population des crabes verts de 2013 à 2019 dans la baie de Shédiac sera soumis au Fonds en Fiducie pour la Faune avec ce rapport. Ce rapport est disponible dans les archives sur notre site web.

Les données sont envoyées à la Coalition-SGSL afin d'être incluses dans le programme international et être partagées avec divers chercheurs et intervenants qui font partie du consortium de la zostère. En comparant avec les données de base des autres baies du golfe du Saint-Laurent nous serons en mesure d'évaluer le besoin de restauration pour la baie de Shédiac.

Méthodologie

À chaque site d'évaluation, un transect est établi perpendiculairement au rivage. Trois transects, parallèles au rivage, sont ensuite déterminés à l'aide des critères suivants:

Transect A : Station peu profonde (1 m dans le lit de zostère depuis le bord terrestre d'une présence continué de zostère)

Transect B : Station à mi-profondeur (entre les stations profondes et peu profondes ou à une transition intéressante entre les espèces)

Transect C : Station profonde (1 m dans le lit de zostère avant la fin d'une présence continue de zostère)

Tous les transects sont marqués avec 3 ancrages à vis permanents. Les ancrages sont placés à la distance de 0 m, 25m et 50 m. Les coordonnées GPS sont prises pour chaque ancrage.

Lors de l'évaluation des zostères, 12 quadrants sont mesurés par transects. Les emplacements des quadrants sont pré sélectionné par le programme SeagrassNet. Des rubans à mesurer de 50 mètres sont préparés en avance avec les quadrants identifiés. Les rubans à mesurer sont fixés aux ancrages aux distances établies. Les quadrants sont ensuite positionnés sur le ruban aux distances identifiées.

Une photo de chaque quadrant est prise et envoyée à SeagrassNet. Des feuilles d'herbier de chaque espèce d'herbe marine sont préparées pour l'International Seagrass Herbarium et envoyées à SeagrassNet pour vérification.

La couverture totale des zostères et autres herbes marines est estimée visuellement en pourcentage de chaque espèce dans les quadrants. La hauteur de la canopée est mesurée en prenant une mesure d'une zostère de hauteur moyenne du quadrant. Tout signe de broutage de l'herbe marine est enregistré.

Pour chaque espèce d'herbes marines, un échantillon de la biomasse sur une superficie 35 cm² est pris. Cet échantillonnage se fait environ 50 cm à l'extérieur de chaque quadrant. Un cylindre de 35 cm² est poussé dans le substrat à une profondeur de 10 cm pour récolter les plantes et leurs rhizomes. Il faut vérifier que seules les feuilles enracinées dans la superficie du cylindre s'y trouvent à l'intérieur. L'échantillon est ensuite lavé pour enlever des sédiments. Les herbes sont par la suite divisées en feuilles, gaines et rhizomes. Les feuilles sont frottées pour éliminer les algues et rincées dans un acide faible si des épiphytes calcaires sont présents. Les parties de la plante sont rincées à l'eau douce, séchées à 60 °C pendant au moins 24 heures et pesées. La masse est calculée, enregistrée et soumise à SeagrassNet. Le nombre de méristèmes foliaires apparaissant dans l'échantillon de carotte est compté et enregistré comme le nombre de pousses sur le formulaire de biomasse.

Le protocole de SeagrassNet demande un décompte des fleurs, fruits et graines pour toutes les espèces d'herbes marines. Par contre, l'échantillonnage est difficilement coordonné avec la période de reproduction des plantes. Donc cette mesure n'est pas prise par l'ABVBS.

D'autre information de base telle que l'heure, la profondeur de l'eau et l'état de la marée sont enregistrés. Les informations sur les marées sont obtenues à partir des cartes des marées du Service hydrographique du Canada. Le protocole détaillé est disponible en ligne au <http://www.seagrassnet.org/> .

Site d'échantillonnages

Quatre sites d'échantillonnages ont été choisis autour de la baie de Shédiac. Les sites d'échantillonnages fournissent un portrait représentatif de la baie. Des sites sont établis aux embouchures de la rivière Scoudouc et Shédiac. Les autres sites sont sur la côte sud de la baie à Pointe-du-Chêne et sur la côte nord de la baie à Grande-Digue.



Figure 1 : Localisation des sites de suivis de zostères autour de la baie de Shédiac

Site de la rivière Shédiac

Le site de l'estuaire de la rivière Shédiac est situé à Shediac Bridge juste à l'est du pont de la route 134.

Ce site a été établi en août 2017. L'accès est possible à partir de la route 134 en traversant l'enrochement. Les ancrages de la ligne A et un ancrage de la ligne C ont été remplacés en 2019. L'équipe a utilisé le GPS pour fixer un ancrage au point établi et par la suite une boussole et un ruban à mesurer pour les deux autres points.

Les coordonnées géographiques sont :

Shediac River						
Transect	Gauche		Centre		Droite	
	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude
A	N 46°16'15.63"	W 64°34'24.52"	N 46°16'15.78"	W 64°34'23.38"	N 46°16'15.92"	W 64°34'22.23"
B	N 46°16'16.49"	W 64°34'24.37"	N 46°16'16.57"	W 64°34'23.21"	N 46°16'16.69"	W 64°34'22.10"
C	N 46°16'17.25"	W 64°34'24.41"	N 46°16'17.29"	W 64°34'23.20"	N 46°16'17.30"	W 64°34'22.08"



Figure 2 : Localisation des ancrages pour les transects au site de la rivière Shédiac

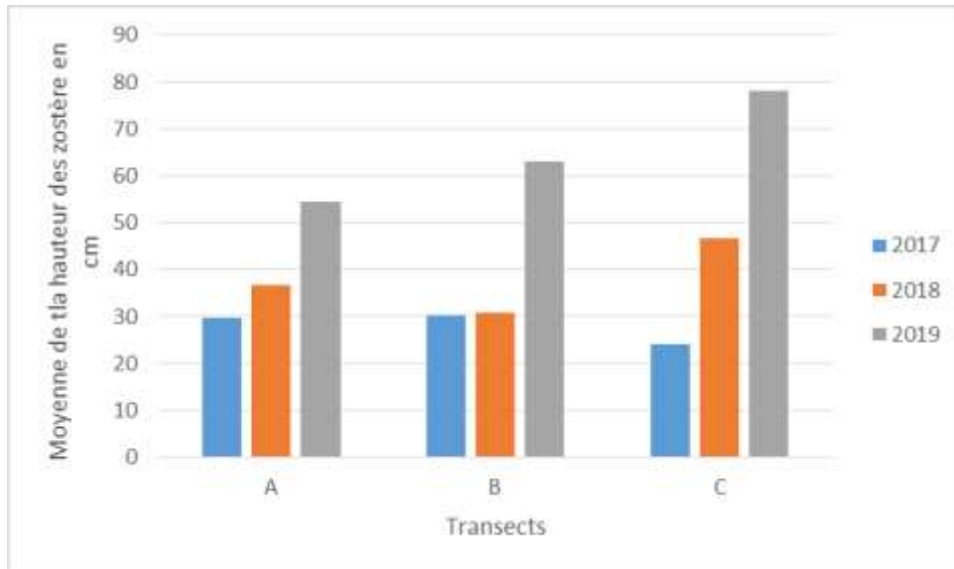
Résultats

L'échantillonnage a eu lieu le 31 juillet 2019 pour la rivière Shédiac. Puisque nous avons trois années de données, une comparaison peut être accomplie.

Hauteur moyenne de la zostère

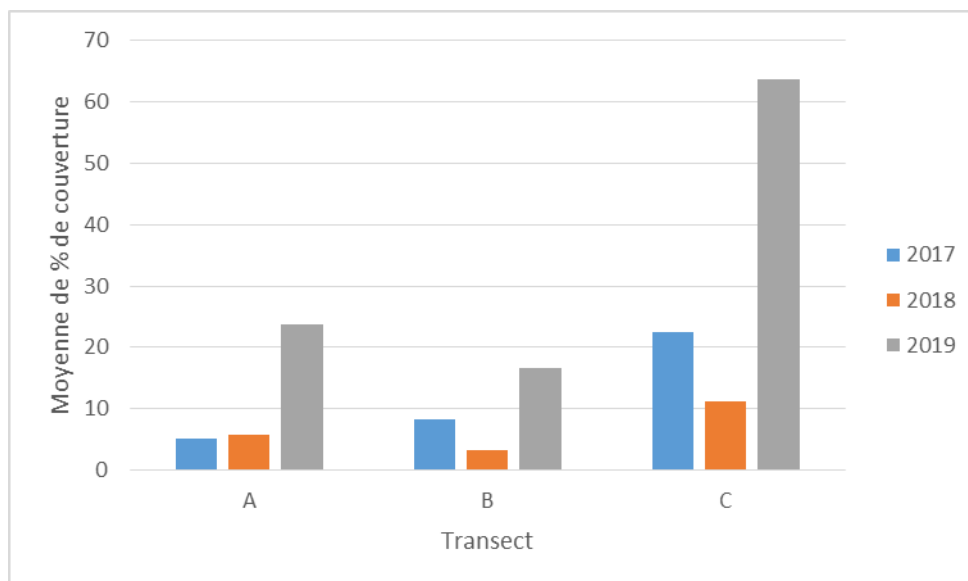
La hauteur moyenne des plantes est prise à chaque quadrant en mesurant plusieurs plantes et estimant une hauteur moyenne. La hauteur de la zostère est relative à la profondeur de l'eau.

La hauteur des plantes du site de la rivière Shédiac a augmenté entre 2017 et 2019. La hauteur moyenne des zostères a augmenté de 30 cm en 2017 à 54 cm en 2019 pour le transect A, de 30 cm à 62 cm pour le transect B et de 22 cm à 79 cm pour le transect C.



Pourcentage de couverture moyen

Le pourcentage de couverture moyen de la zostère dans tous les quadrants a augmenté en 2019 pour les 3 transects. Le pourcentage moyen du transect A a varié de 5% en 2017 et 2018 à 24% en 2019. Le pourcentage moyen du transect B a changé de 8% en 2017, 3% en 2018 et 16% en 2019. Le pourcentage moyen du transect C a augmenté de 22% en 2017, 11% en 2018 jusqu'à 63% en 2019.



Site Rivière Scoudouc

Un autre site de surveillance de la zostère est situé dans l'estuaire de la rivière Scoudouc. L'accès est à partir du chemin privé Heron Road. L'ABVBS a reçu l'autorisation des propriétaires de la propriété d'utiliser la route et le stationnement pour un accès facile à la plage. Ce site a été établi en 2016. Par contre, en 2018, les ancrages du site n'ont pas pu être retrouvés. En 2019, le site fut rétabli dans une zone légèrement plus au nord. La ligne A du site original étant trop peu profonde pour une bonne évaluation.

Les coordonnées géographiques sont :

Scoudouc River (Heron Rd)						
Transect	Gauche		Centre		Droite	
	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude
A	N 46°13'37.37"	W 64°33'31.60"	N 46°13'36.54"	W 64°33'31.42"	N 46°13'35.84"	W 64°33'31.16"
B	N 46°13'37.64"	W 64°33'30.09"	N 46°13'36.84"	W 64°33'29.89"	N 46°13'36.00"	W 64°33'29.74"
C	N 46°13'37.89"	W 64°33'28.66"	N 46°13'37.12"	W 64°33'28.47"	N46°13'36.32"	W 64°33'28.25"



Figure 3 : Localisation des ancrages pour les transects au site de la rivière Scoudouc

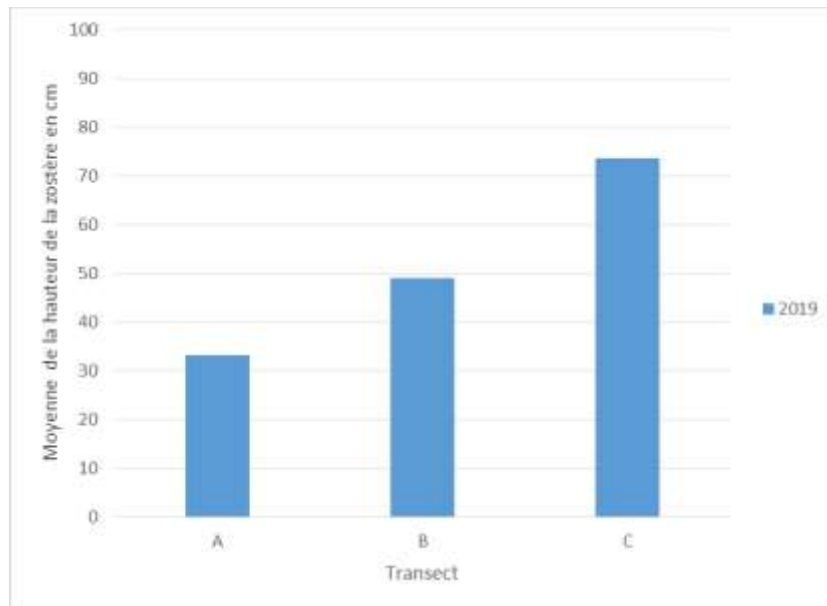
Résultats

L'équipe de l'Association du bassin versant de Shédiac a établi des nouveaux transects au site le 12 août et l'échantillonnage a eu lieu le 14 août 2019.

Puisque l'emplacement du site a été déménagé en 2019, une seule année de donnée est disponible pour l'analyse.

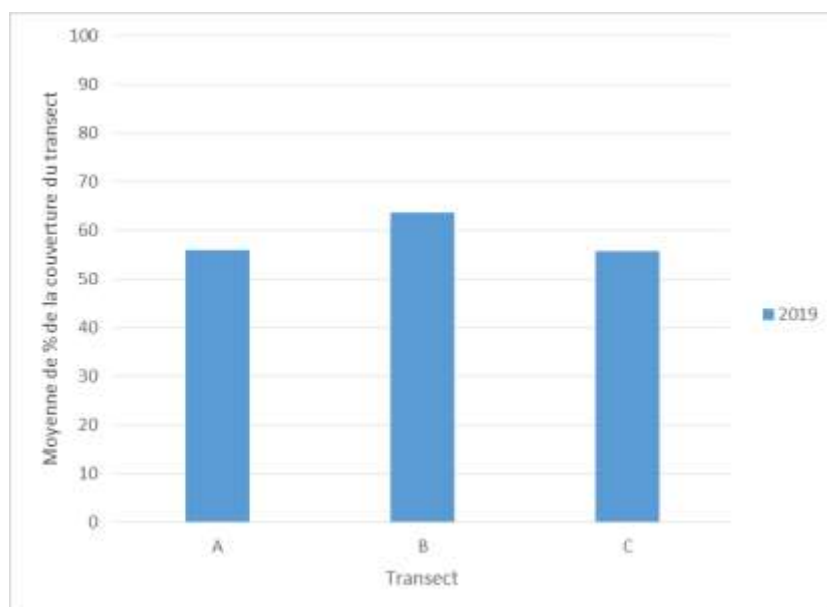
Hauteur moyenne de la zostère

La hauteur moyenne des plantes était de 32 cm au transect A, 49 cm au transect B et 73 cm au transect C.



Pourcentage de couverture moyen

Le pourcentage de couverture moyen par transect est de 56% pour la transect A, 62% pour le transect B et 56% pour le transect C.



Site Pointe-du-Chêne

Le site d'évaluation de Pointe-du-Chêne est situé au bout du chemin Stead. La permission du propriétaire a été obtenue pour l'accès au site.

Les coordonnées géographiques sont :

Pointe-du-Chêne (Stead)						
Transect	Gauche		Centre		Droite	
	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude
A	N 46°13'51.21"	W 64°31'26.21"	N 46°13'51.68"	W 64°31'25.25"	N 46°13'52.13"	W 64°31'24.30"
B	N 46°13'53.39"	W 64°31'28.39"	N 46°13'53.90"	W 64°31'27.40"	N 46°13'54.34"	W 64°31'26.42"
C	N 46°13'55.32"	W 64°31'30.15"	N 46°13'55.71"	W 64°31'29.15"	N 46°13'56.18"	W 64°31'28.25"



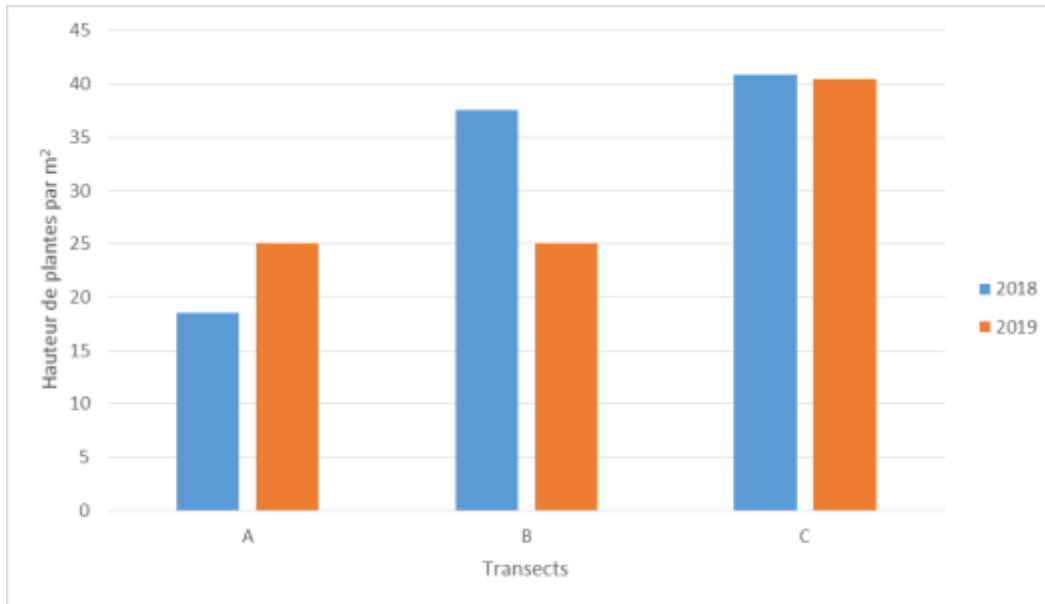
Figure 4: Localisation des ancrages pour les transects à Pointe-du-Chêne

Résultats

Ce site a été échantillonné le 16 juillet 2019. L'année 2019 est la deuxième année de suivi pour ce site.

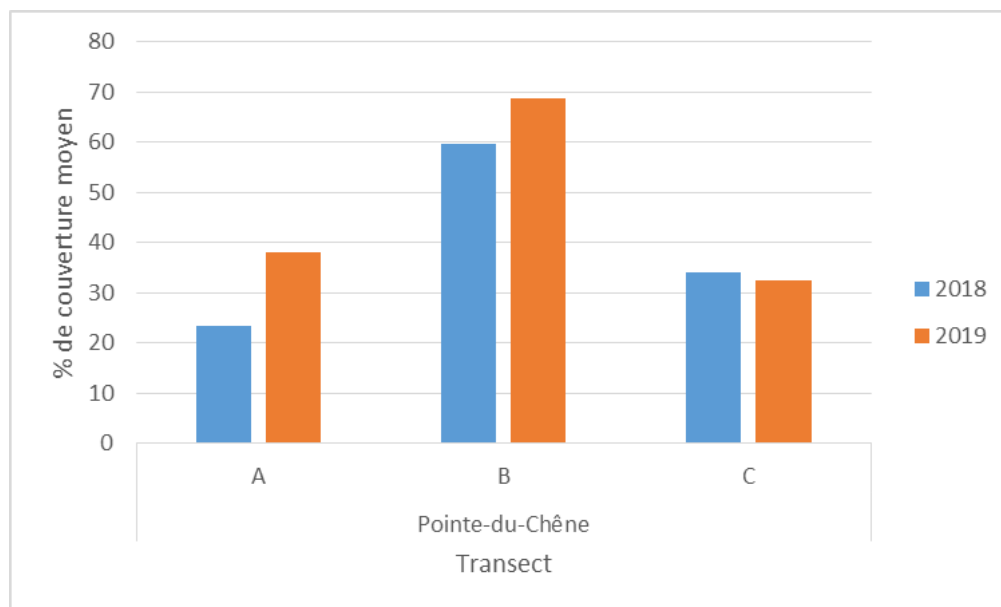
Hauteur moyenne de la zostère

La hauteur des plantes a augmenté dans le transect A et diminué dans le transect B et C. La hauteur moyenne des zostères est augmentée de 18 cm en 2018 à 25 cm en 2019 pour le transect A, diminuée de 37 cm à 25 cm pour le transect B et de 40.9 cm à 40.4 cm pour le transect C.



Pourcentage de couverture moyen

Le pourcentage de couverture moyen de la zostère dans les quadrants a augmenté en 2019 pour les transects A et B et a légèrement diminué pour le transect C. Le pourcentage moyen du transect A a varié de 22% en 2018 à 39% en 2019. Le pourcentage moyen du transect B a changé de 59% en 2018 à 69% en 2019. Le pourcentage moyen du transect C a diminué de 34% en 2018 à 32% en 2019.



Site de Grande-Digue

Le site de Grande-Digue a été établi près de la dune de Grande-Digue au bout du chemin Allée des Faisans. La permission a été obtenue du propriétaire du terrain pour l'accès à la côte pour l'équipe et tout l'équipement.

Les coordonnées géographiques sont:

Grande-Digue						
Transect	Gauche		Centre		Droite	
	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude
A	N 46°18'35.36"	W 64°31'10.69"	N 46°18'34.71"	W 64°31'11.39"	N 46°18'34.04"	W 64°31'11.99"
B	N 46°18'34.31"	W 64°31'8.39"	N 46°18'33.67"	W 64°31'8.99"	N 46°18'32.94"	W 64°31'9.58"
C	N 46°18'33.32"	W 64°31'6.09"	N 46°18'32.66"	W 64°31'6.71"	N 46°18'31.95"	W 64°31'7.40"

* Gauche et droite face à la mer



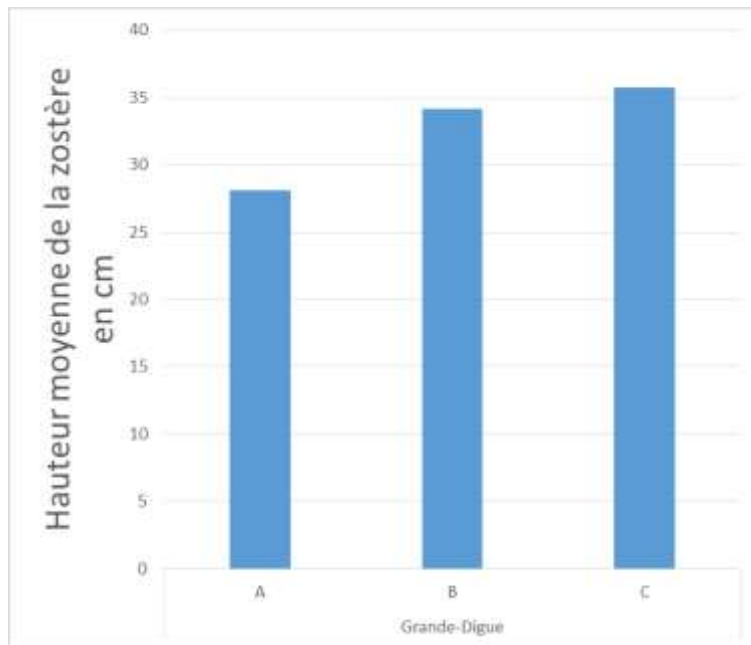
Figure 5: Localisation des ancrages pour les transects au site de Grande-Digue

Résultats

Le site de Grande-Digue a seulement une année de vérification. Les transects ont été établis avec leurs ancrages le 30 juillet et l'échantillonnage a eu lieu le 31 juillet 2019. Dans les années subséquentes, les données pourront servir afin de mesurer l'évolution du banc de zostère.

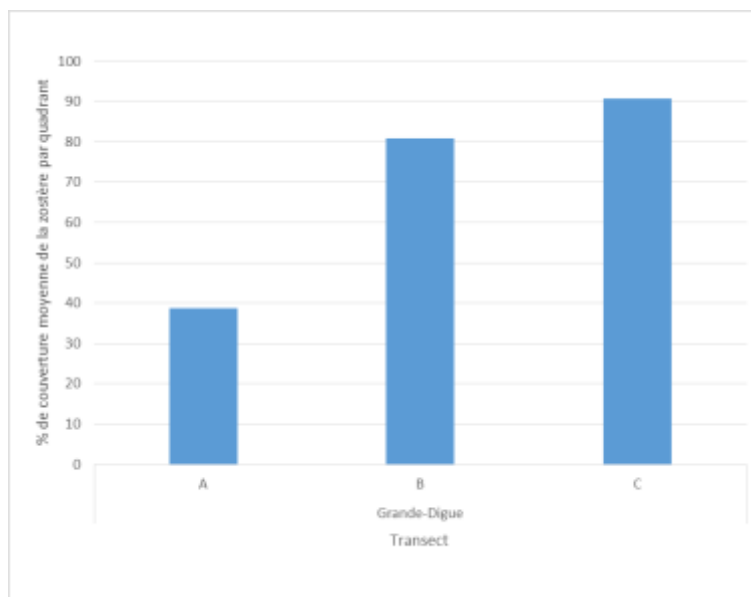
Hauteur moyenne de la zostère

Pour le site de Grande-Digue, la hauteur moyenne était de 28 cm au transect A, 34 cm au transect B et 36 cm au transect C. Le banc de zostère évalué à Grande-Digue est interrompu par un banc de sable et reprend par la suite plus au large. Ceci explique que les plantes du transect C sont moins hautes que les autres sites.



Pourcentage de couverture moyen

Le pourcentage de couverture moyen de la zostère par quadrant est de 39% pour le transect A, 81% pour le transect B et 91% pour le transect C.



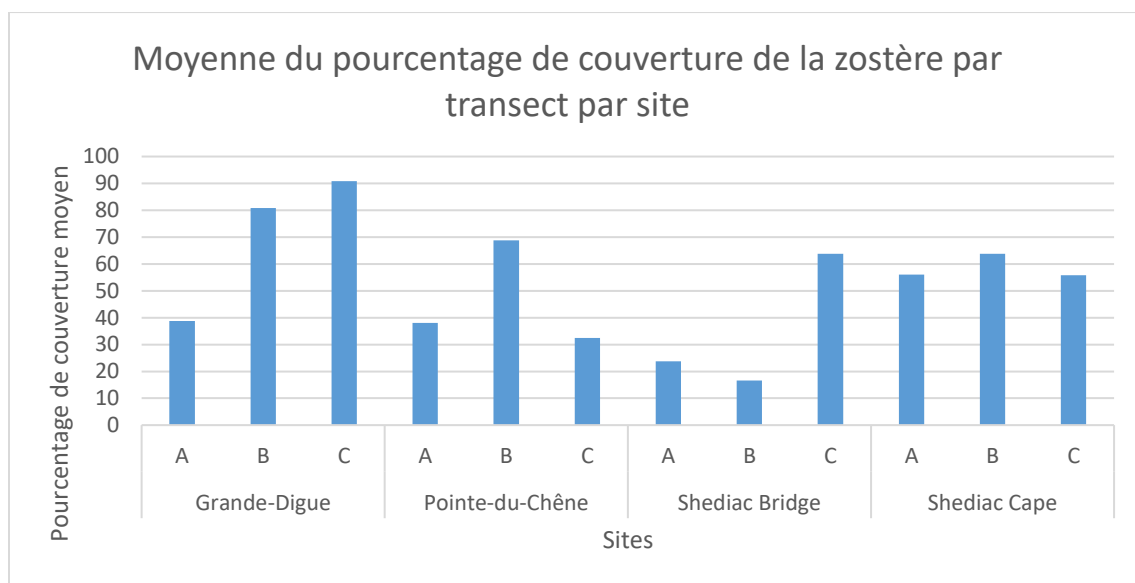
Évaluation du site de Grande-Digue pour le potentiel de restauration

Dans le cadre d'un projet de l'Université de Moncton, l'Association du bassin versant de la baie de Shédiac a évalué la santé de la zostère sur le site de la dune de Grande-Digue comparativement aux autres sites afin de déterminer s'il y avait des besoins de restauration qui pourrait faire partie du programme de Fond de la restauration côtière.

Les différents paramètres évalués en 2019 sont le pourcentage de couverture, le nombre moyen de plantes, la hauteur totale des plantes et le poids des échantillons.

Pourcentage de couverture

Lors de l'évaluation de la zostère dans les quadrants, la première observation est le % de couverture de la zostère dans chaque quadrant de 1m X 1m. Le tableau suivant donne la moyenne des 12 quadrants de chaque transect pour chaque site.



Le site de Grande-Digue est celui qui démontre le plus grand pourcentage de couverture des sites autour de la baie. Le plus grand écart concerne surtout les transects plus profonds de B et C.



Figure 6: Exemple d'un quadrant

Nombre moyen de plantes

Dans chaque quadrant, un sous quadrant de 25 cm X 25 cm est déposé dans une zone représentative du pourcentage total estimé. Les plantes de zostères sont comptées individuellement dans le sous-quadrant. Il suffit de multiplier ce chiffre par quatre afin d'avoir un nombre de plantes par m². Le graphique suivant donne le nombre moyen de plantes par m² dans les différents transects des 4 sites. Puisque le pourcentage de couverture est plus élevé au site de Grande-Digue, il est normal que le nombre de plantes soit également plus élevé.

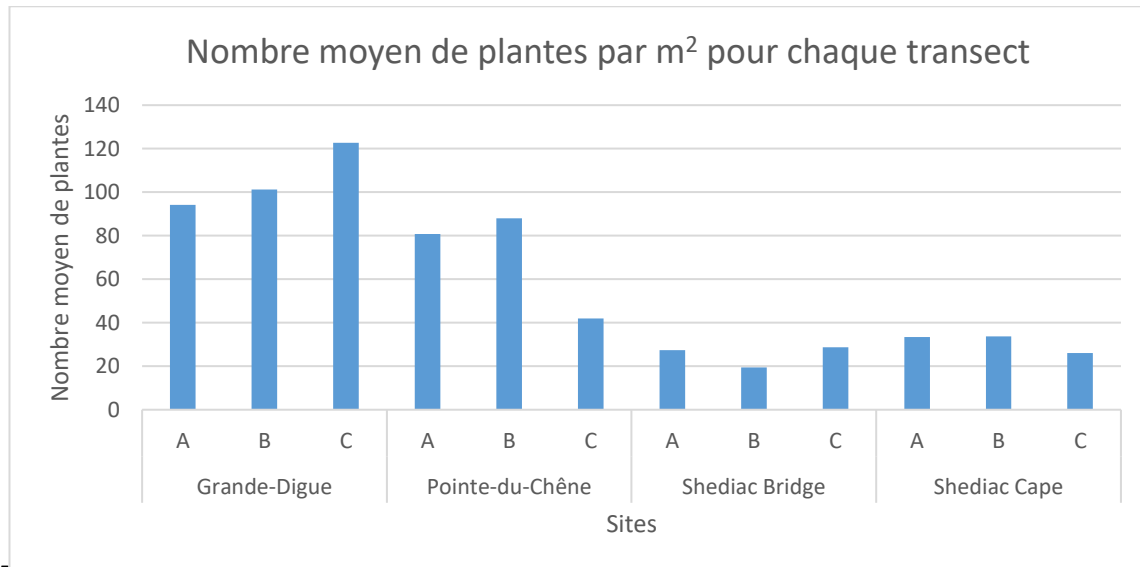
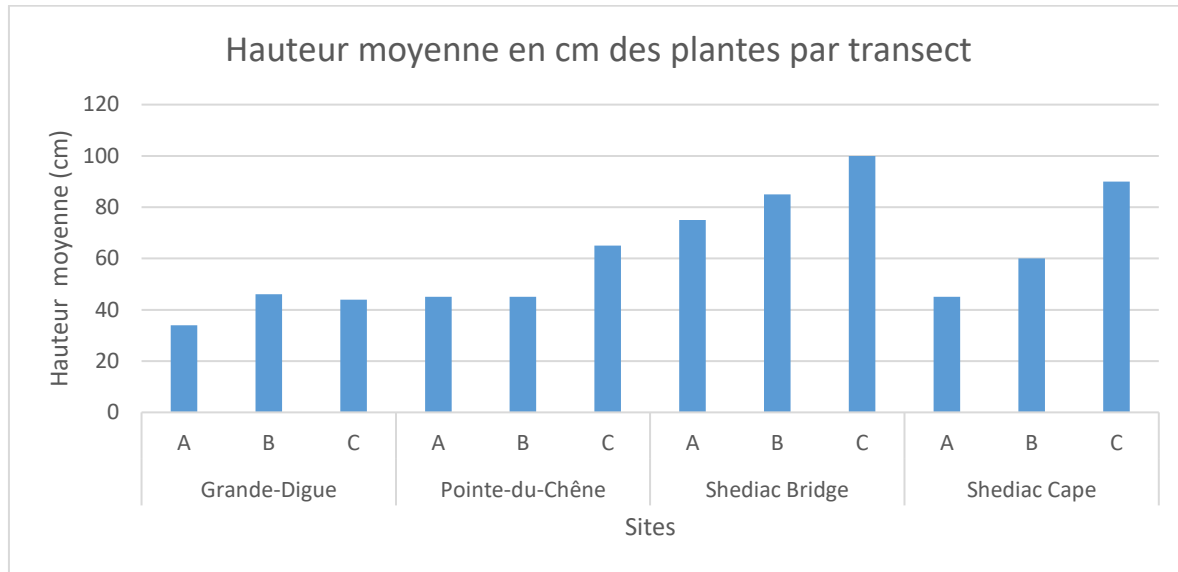


Figure 7: Décompte des plantes dans le sous-quadrant

Hauteur des plantes

Dans chaque quadrant, la hauteur de 3 à 5 plantes est mesurée afin d'estimer la hauteur moyenne de la zostère du quadrant.



En regardant la hauteur moyenne maximum des plantes dans chaque site, on voit que les plantes les plus grandes se situent dans les sites de Shediac Bridge et Shediac Cape. Cette donnée explique pourquoi le site de Shediac Cape a un nombre de plantes moyen plus bas que les autres sites malgré une couverture plus grande. Puisque les plantes des transects B et C des sites de Shediac Bridge et Shediac Cape sont plus hautes, chaque plante occupe une plus grande superficie de couverture dans le quadrant. Le % de couverture plus élevée peut également être influencé par la présence d'algues épiphytes sur les plantes de zostères dans les sites de Shediac Bridge et Shediac Cape.

Les plantes du site de Grande-Digue sont moins hautes que les autres sites. La hauteur des plantes est déterminée par la profondeur de l'eau. Au site de Grande-Digue le banc de zostère évalué est délimité vers le large par un banc de sable. Les plantes de zostère reprennent après le banc de sable dans l'eau plus profonde. Donc, des hauteurs similaires aux autres sites pourraient être observées plus vers le large hors de la zone d'étude. Le site de Pointe-du-Chêne est également situé dans une zone où la mer est peu profonde.

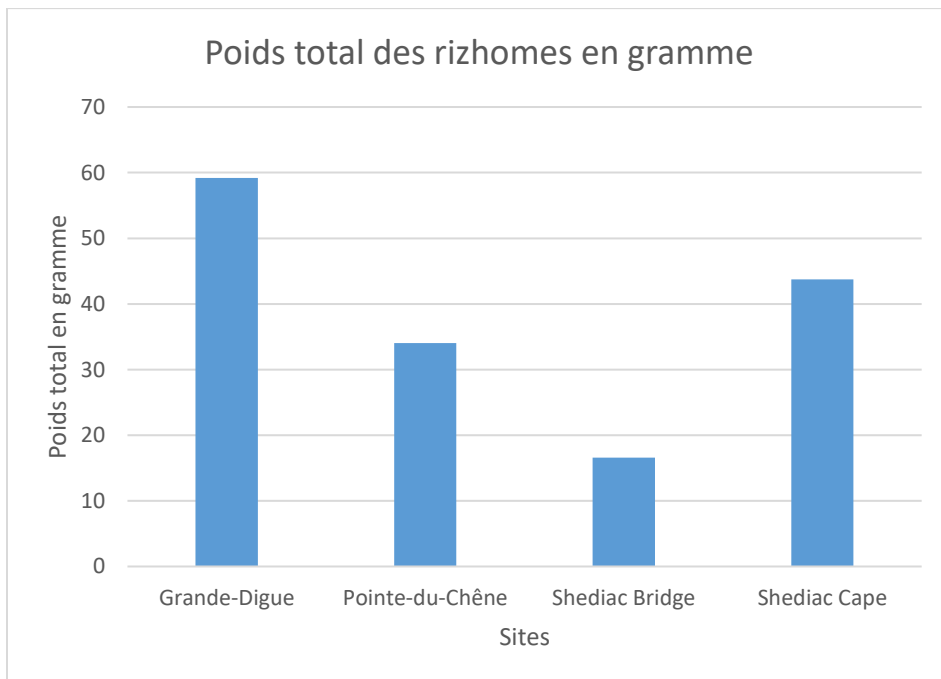
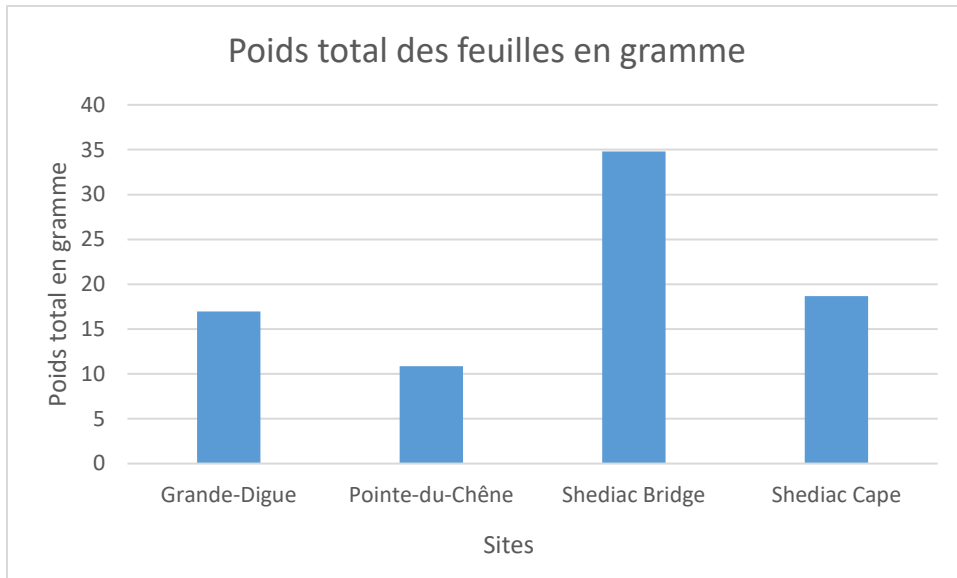


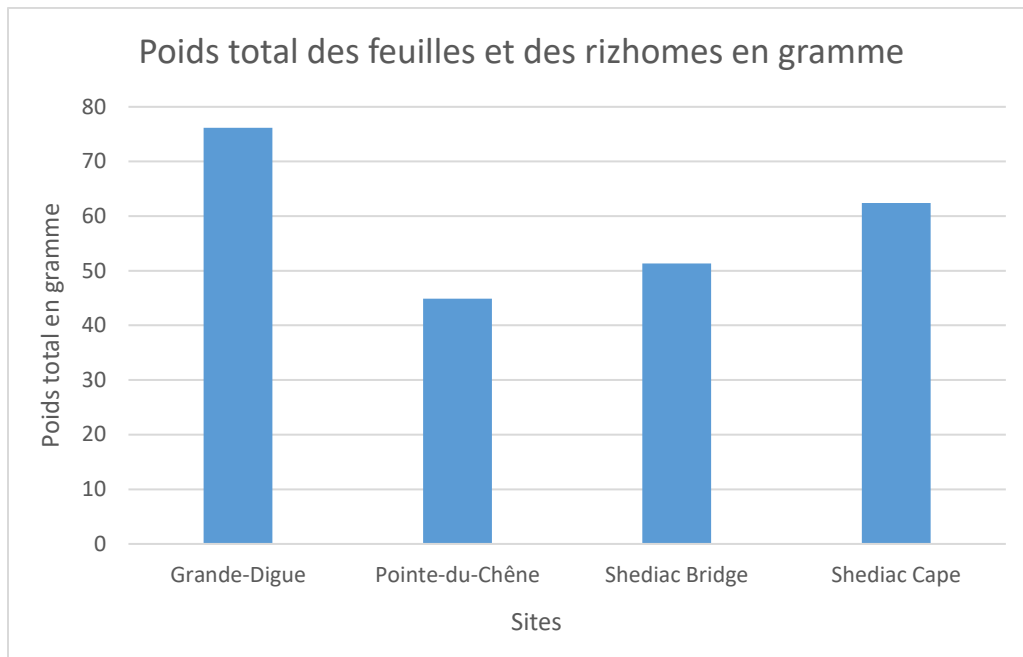
Figure 8: Mesure de la hauteur des plantes

Poids des échantillons

La hauteur moyenne des plantes de chaque quadrant est également utilisée afin de prélever un échantillon représentatif du quadrant. Des plantes de hauteur moyenne sont sélectionnées en dehors du quadrant. Un tube de 35 cm² est placé sur les zostères et enfoncé à une profondeur de 10 cm dans le substrat. L'échantillon prélève les feuilles ainsi que les rhizomes des plantes. Les échantillons sont alors pesés.

Le poids total en grammes des feuilles et des rhizomes ont été additionnés afin de comparer les sites.





Le poids des feuilles du site de Grande-Digue est plus bas que les autres sites par contre le poids des rhizomes est plus élevé que les autres sites. En combinant les poids des feuilles et rhizomes, on peut voir qu'il y a plus de masse végétale qui a été récoltée sur le site de Grande-Digue.

Autres observations

Des algues brunes filamenteuses attachées sur la zostère ont été observées sur les 4 sites.

Le site de Grande-Digue et Pointe-du-Chêne avaient la présence de ces algues en petite quantité. Les sites des rivières Shédiac Bridge et Scoudouc avaient une présence d'algue en plus grande abondance.

La présence en grande quantité de ces algues brunes filamenteuses peut être un indicateur d'un excès de nutriment dans l'eau. Des analyses de qualités d'eau devront être instaurées pour confirmer cette hypothèse pour nos sites.



Figure 9: Comparaison entre un quadrant avec beaucoup d'algues et un quadrant sans algues

permettre de faire une comparaison entre différentes baies du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour ce qui est de l'évaluation des zostères autour de la dune de Grande-Digue, elles y sont abondantes et en bonne santé. Il n'y a pas de signes d'impact humain tel que la présence d'algue ou de dommage par les bateaux.

Donc, il n'y a pas de programme de restauration de la zostère à accomplir dans cette zone. Par contre, le suivi à long terme sera maintenu afin de mesurer l'impact du crabe vert ou autres changements qu'il pourrait avoir dans l'environnement.

Le rétablissement de la dune comme flèche littoral pourrait avoir un impact positif sur les bancs de zostère à l'ouest de la brèche. Les bancs de zostères se font actuellement ensevelir par le mouvement du sable dans l'ouest de la brèche.

Restauration de la zostère

Une parcelle de restauration de la zostère a été initiée en 2018. La technique visait la transplantation de plantes d'un site destiné à être détruit vers un site sans zostère. Une visite du site en 2019 n'a malheureusement pas pu confirmer le succès des transplantations.

La Coalition du golfe du Saint-Laurent explore de différentes méthodes pour faire la restauration de la zostère. En 2019, la méthode suggérée était de faire la collecte de graines de zostères qui seraient par la suite suspendu par un sac de mèche flottant au-dessus d'une zone de restauration.

Malheureusement aucune zostère en état de floraison n'a été trouvée dans la baie de Shédiac. Un test de cette méthode pourrait avoir lieu en 2020.

Plus d'information sur les techniques de restauration à l'aide de bouées et de sacs de mèches peuvent être retrouvés dans les sites web suivants :

<https://response.restoration.noaa.gov/about/media/buoys-serve-latest-gardening-tool-restoring-eelgrass-san-francisco-bay.html>

[/http://www.seagrassli.org/restoration/meth/Buoy-deployed%20seeding.pdf](http://www.seagrassli.org/restoration/meth/Buoy-deployed%20seeding.pdf)

https://www.researchgate.net/figure/Assembled-BuDS-line-PURPOSE-The-Buoy-Deployed-Seeding-System-BuDS-Figure-1-was_fig5_237283965

Éducation

La zostère est une plante essentielle pour la santé de la baie. Elle a subi un déclin important dans les années 1930 et est encore en déclin au Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi il faut éduquer les utilisateurs de la baie de Shédiac tels que les plaisanciers de l'importance de cette espèce dans l'écosystème et les façons de la protéger. Deux initiatives de sensibilisations aux publics spécifiques à la zostère ont été développées en 2019.

Panneau d'interprétation

L'association du bassin versant de la baie de Shédiac est membre du comité environnemental du Yacht Club de Shédiac dans le cadre de leur certification de Pavillon Bleu. Pour atteindre cette certification l'Association s'est engagée à fournir des matériaux éducatifs sur les écosystèmes marins sensibles. Un panneau d'interprétation et des affiches sur la zostère ont été produits et affiché à la marina.

LA ZOSTÈRE MARINE
Une plante importante pour la santé de la baie

Autre nommée herbe à outardes ou foin de mer, la zostère marine (Zostera Marina) pousse dans les fonds marins des baies et des estuaires. D'une grande importance pour la biodiversité des écosystèmes marins, elle forme de vastes herbiers qui fournissent un habitat essentiel à une grande diversité d'espèces.

Also known as seawrack, eelgrass (Zostera Marina) grows on the seabed of bays and estuaries. Of great importance to the biodiversity of marine ecosystems, it forms vast eelgrass beds that provide critical habitat for a wide diversity of species.

EELGRASS
An important plant for a healthy bay

Also known as seawrack, eelgrass (Zostera Marina) grows on the seabed of bays and estuaries. Of great importance to the biodiversity of marine ecosystems, it forms vast eelgrass beds that provide critical habitat for a wide diversity of species.

Valeur écologique
La présence de zostère dans la baie de Shédiac a une valeur écologique importante. De nombreux animaux en dépendent pour se nourrir, s'abriter et se reproduire. De plus, les herbiers de zostère réduisent les sédiments et stabilisent le substrat des fonds marins pour favoriser et faire prospérer les autres espèces.

Ecological Value
The presence of eelgrass beds in Shediac Bay has significant ecological value. In addition to providing sustenance and shelter for many animals, eelgrass beds also stabilize the seabed substrate with their roots and rhizomes. They serve as a nursery refuge and food source for a variety of species.

Navigation responsable
En naviguant dans une baie de zostère, il est important de respecter les herbiers de zostère et de ne pas perturber les animaux qui y vivent. Évitez de jeter des déchets et de laisser des moteurs à l'arrêt dans les herbiers de zostère.

Responsible boating
When navigating in a bay with eelgrass, it is important to respect the eelgrass beds and the animals that live there. Avoid throwing trash and leaving engines idling in eelgrass beds.

Figure 11: Affiche et panneau d'interprétation sur la zostère produite en 2019

Vidéo

Une vidéo a été produite sur l'importance de la zostère dans la baie de Shédiac. La vidéo aborde la biologie de la zostère ainsi que les façons de protéger cet habitat sensible. La vidéo est publiée sur la page Facebook et YouTube de l'ABVBS.

La version Anglophone du vidéo a été visionnés plus de 2130 fois et la vidéo en français a été regardé 580 fois.

Version anglaise : <https://www.youtube.com/watch?v=ONujRwISg88>

Version française : https://www.youtube.com/watch?v=htv_Dv7TjoU

Shediac Bay Watershed Association
Publié par Charles LeGresley [?] - 24 juillet 2019 - 🌐

The presence of eelgrass in Shediac Bay has significant ecological value. Many species depend on this aquatic plant for food, shelter and reproduction. To monitor its evolution and health, the Association has been participating in the [Seagrassnet.org](https://www.seagrassnet.org) program since 2016.

We made this short two-minute video to raise awareness of the importance of protecting this sensitive habitat.

[Voir la traduction](#)

providing critical habitat
for a wide variety of species

2 130
Personnes touchées

219
Interactions

[Boostez la publication](#)

👍❤️ 12

3 commentaires 9 partages

Figure 12: Capture d'écran de la publication Facebook de l'ABVBS

Conclusion

Les bancs de zostère sont un habitat très important pour toute la faune aquatique dans la baie de Shédiac. C'est pourquoi le suivi des crabes verts et leurs impacts sur le milieu naturelle est important.

L'Association du bassin versant a développé des partenariats importants avec la Coalition pour la viabilité du Sud-du-Golfe du Saint-Laurent, l'Université de Moncton et Pêches et Océans pour ce programme.

Le partenariat avec l'Université de Moncton vise à instaurer un projet restauration dans la baie de Shédiac près de la dune de Grande-Digue.

L'Association du bassin versant de la baie de Shédiac est membre d'un consortium de recherche de la Coalition du SGSL qui pourra faire des recommandations pour la grande région du golfe du Saint-Laurent.

Pêches et Océans a des recherches actuellement en cour pour développer une cartographie de la zostère dans la baie de Shédiac.

La collecte de tous ces données va permettre l'association de s'assurer du maintien de l'intégrité écologique de la baie de Shédiac face aux espèces invasives et aux changements climatiques.

Ce projet a été réalisé avec le support financier du fond en fiducie pour la faune, du fond en fiducie pour l'environnement du NB et de l'Université de Moncton.



Figure 13: Équipe de travail avec grands hérons